Contextes et repères du R²ESE

Mise à jour de cette page :
19/01/2024

Auteur GRAINE Occitanie *34000 Montpellier*
Réseau d'acteur GRSE Occitanie

Le R²ESE en Languedoc-Roussillon : 2012-2016

Le développement du réseau R²ESE a débuté en 2012 en ex-Languedoc-Roussillon par un inventaire des ressources, informations et acteurs en région concernant les enjeux éducatifs en santé-environnement. Cet état des lieux s'attachait non seulement aux ressources éducatives mais aussi à l'identification des priorités en santé-environnement en Languedoc Roussillon.

Cette dynamique de réseau s'est ensuite matérialisée par :

- Des journées de rencontres régionales,
- Des actions de communication,
- Des formations,
- Un outil pédagogique pour éduquer en santé-environnement (*OSER !*)

La nouvelle région Occitanie et le R²ESE

Le nouveau paysage du Réseau

La réforme territoriale a donné de nouvelles perspectives pour le R²ESE en région Occitanie. Si l'objectif général du réseau est de créer une culture commune « santé-environnement » entre acteurs de l'éducation à l'environnement et acteurs de la promotion de la santé, il s'agissait aussi, à partir de 2017, de mettre en synergie les acteurs de Midi-Pyrénées et ceux de Languedoc-Roussillon (ces derniers en démarche R²ESE depuis 5 ans).

L'expérimentation menée dans le cadre du R²ESE Languedoc-Roussillon a servi de base de travail notamment grâce à la charte et l'outil « OSER ! ».

Depuis janvier 2017, le GRAINE et Promotion Santé Occitanie (anciennement Ireps) se sont associés pour l'animation du R²ESE. Une démarche « état des lieux » a ainsi été conduite en 2017. Suite à cette démarche un plan d'action élaboré en réseau a été mis en œuvre à partir de 2018.

Le plan Régional Santé-Environnement 4 (PRSE 4)

L'année 2023 a permis l'écriture du Plan Régional Santé-Environnement 4 (PRSE 4), qui est entré en vigueur en novembre 2023. Le développement du R²ESE s'appuie particulièrement sur son axe 1 qui vise à fournir aux professionnels, aux collectivités et aux citoyens, les connaissances et les compétences qui leur permettront d'agir sur l'environnement et la santé.

Cet axe est composé de trois objectifs s'adressant aux cibles suivantes :

- les professionnels de santé et les professionnels des secteurs socioéducatif et médico-social,
- les collectivités territoriales,
- les citoyens.

Pour mener à bien ces objectifs, le PRSE 4 prévoit des mesures pour informer, former, éduquer, mobiliser, engager la participation citoyenne, et mettre en réseau.

Afin de répondre à cette ambition plusieurs actions y sont proposées :

- Objectif opérationnel 1.1 : développer les compétences pédagogiques en santé-environnement de l'ensemble des professionnels de santé et des secteurs socio-éducatif et médico-social.
- Objectif opérationnel 1.2 : mobiliser et accompagner les collectivités dans leur rôle de relais de la santé-environnement
- Objectif opérationnel 1.3 : mobiliser les citoyens sur les sujets de santé-environnement et renforcer leur pouvoir d'agir